Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 2 (2010)

Heft: 4: Pour entrée immédiate : recherche personnel soignant

Artikel: Commentaire : plaidoyer pour une définition des soins professionnels en Suisse

Autor: Guinchard, Blaise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813685

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Plaidoyer pour une définition des soins professionnels en Suisse

Qu'est-ce que soigner? La question posée dans une revue professionnelle peut paraître saugrenue. Par l'expérience quotidienne des soins, chacun, chacune a l'impression de savoir ce que soigner veut dire. Dans la rue, les soins profanes sont souvent assimilés sans distinction aux soins professionnels. Tout se passe comme si l'exercice quotidien des soins donnait forcément la connaissance des soins professionnels. Lorsque l'on se penche sur le débat public traitant des soins, cette absence de distinction est frappante.
L'amalgame entre soins profanes et soins professionnels n'est jamais questionné. L'on peut raisonnablement penser que l'assimilation des soins professionnels aux soins profanes, et notamment ceux aux âgés, occulte toute la dimension complexe des premiers, et par là, en diminue l'attrait.
Dans leur sens générique, les soins peuvent être considérés comme *«les activités qui visent à satisfaire les besoins physiques et émotionnels des enfants et des personnes adultes dépendantes»*. Cette définition de Chantal Nicole-Drancourt, sociologue, et Florence Jany-Cantrice, économiste, invite à considérer la globalité du mot «soin-s». Qu'en est-il des soins professionnels? Comment les définir spécifiquement? Le détour par l'usage de la langue n'aide pas la recherche d'une définition.

En Suisse, l'incontournable passage par la langue allemande complique un peu la recherche d'une définition claire. Si *Pflege* est la traduction communément admise du mot «soin-s» au singulier et au pluriel, d'autres expressions couvrent des champs en partie similaires, en partie différents: *professionelle Pflege, Krankenpflege, Betreuung*. Cette polysémie n'aide en rien la recherche de clarifications. Le recours à l'englobante formule anglaise *care* ne représente pas non plus une aide. La multiplicité de ces expressions montre avant tout le flou qui tourne autour du mot «soin-s».
C'est ce flou de la langue qui perdure et est entretenu dans le débat public sur les soins, ce que nous avons montré dans une récente étude des débats parlementaires sur la révision du financement des soins dans le cadre de l'assurance maladie au Parlement suisse (lire la Revue spécialisée Curaviva de novembre 2009). Les interactions lors des débats ne précisent jamais ce que sont les soins et encore moins les soins professionnels, mais se focalisent sur les questions idéologiques.

Une ambigüité fondamentale du travail de soins

Certains parlementaires considèrent les soins comme des activités économiquement rentables (production) alors que d'autres n'y voient que des activités d'entretien (reproduction). Le discours politique porte en lui une ambigüité fondamentale du travail de soins: un travail à la fois reconnu comme essentiel, notamment dans la prise en charge des soins de longue durée, mais un travail complètement ignoré de ceux qui ne visent notamment qu'à équilibrer les dépenses à charge de l'assurance maladie.

Blaise Guinchard

L'analyse du débat politique montre que, pour certains, les caractéristiques considérées comme féminines du travail de soins jouent le rôle de justifications de l'assignation à la sphère privée d'une activité que d'autres considèrent comme professionnelle, donc relevant de la sphère publique. En ne décidant de ne plus rembourser que 60% des soins par l'assurance maladie, le reste en partie renvoyé à la charge du patient et en partie à celle de l'Etat, le parlement a refusé de trancher et a repoussé la question de la définition du statut politique des soins à d'autres niveaux décisionnels.
L'oscillation entre reconnaissance sociale (les soins sont une thématique) et ignorance (les soins sont méconnus) porte préjudice à l'exercice professionnel des soins, et partant, l'attrait des métiers de la santé, notamment dans le cadre des soins aux âgés. Une politique de lutte contre la pénurie de soignants dans le secteur des soins aux âgés doit intégrer un nécessaire travail de définition des soins professionnels en Suisse. ●

L'auteur
Blaise Guinchard est professeur HES à la Haute Ecole de la Santé La Source, à Lausanne, spécialisé dans les politiques sanitaire et sociale et dans les questions de citoyenneté. Il est membre du comité central de l'ASI (Association suisse des infirmières et infirmiers) et membre du comité international du Réseau PRAQSI (réseau multinational de recherche et de réflexion à partir de la pratique quotidienne des soins infirmiers. Il est également vice-président du conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois.